

En tant que personnes vivant avec le VHC,

nous revendiquons le droit de vivre sans discrimination, d'avoir accès aux soins dont nous avons besoin et d'être consultés lors de l'élaboration de politiques et de programmes qui nous concernent. Nous condamnons toute intention de nous étiqueter comme « victimes », un terme qui sous-entend une défaite, et nous ne sommes qu'occasionnellement des « patients », un terme qui sous-entend la passivité, impuissance et la dépendance envers les soins prodigués par les autres.

Nous sommes des « personnes vivant avec le VHC ». Certains d'entre nous présentent également une co-infection avec le VIH/sida ou l'hépatite B (VHB).

Il est du ressort des personnes co-infectées de repérer des organismes auxquels elles s'identifient et d'y chercher l'aide qui leur permettra de combler leurs besoins, au moment opportun.

Les frontières n'arrêtent pas le VHC : l'infection touche au moins 185 millions de personnes dans le monde.

Le Manifeste de l'hépatite C peut être utilisé dans tous les pays. Nous serions heureux d'être informés de votre utilisation du Manifeste ou de la traduction que vous en avez faite!



Les hommes et les femmes infectés par le virus de l'hépatite C invitent le public et les organisations à signer le Manifeste de l'hépatite C afin de démontrer leur soutien. Pour ce faire, rendez-vous sur le site suivant :

www.hepcbc.ca/hcv-manifesto/?lang=fr

Merci de votre appui!

MANIFESTE de l'hépatite C



français : www.hepcbc.ca/hcv-manifesto/?lang=fr
Centre Associatif Polyvalent d'Aide Hépatite C
2065, Parthenais, suite 032, Montréal, Québec, H2K 3T1 Canada
Courriel : direction@capahc.com
Téléphone : +1 (514) 521-0444 au +1 (866) 522-0444
Web : www.capahc.com

English: www.hepcbc.ca/hcv-manifesto
HepCBC Hepatitis C Education and Prevention Society
#20 - 1139 Yates Street, Victoria BC V8V 3N2 Canada
Courriel : manifesto@hepcbc.ca / Téléphone : +1 (250) 595-3892
Facebook : HCVManifesto / Twitter : #HCVManifesto
Chaîne YouTube : hepcbc / Web : www.hepcbc.ca

www.hepcbc.ca/hcv-manifesto/?lang=fr

RENONCIATION : La signature du Manifeste ne signifie aucunement que vous soutenez l'organisme HepCBC Hepatitis C Education and Prevention Society (HepCBC). Cet organisme (HepCBC) sert de point de diffusion du Manifeste et de collecte de signatures, mais ne revendique pas sa propriété.

REMERCIEMENTS : Bien que le présent Manifeste de l'hépatite C soit un travail encore inachevé, ses auteurs souhaitent reconnaître le travail remarquable de la communauté du VIH/sida duquel ils se sont inspirés pour la rédaction des énoncés ci-dessus, notamment les principes de Denver, de GIPA (Participation accrue des personnes vivant avec le VIH), de MIPA et de « Rien à notre sujet sans nous ». Certains points ont également été adaptés du document « Treatment Access Bill of Rights » du Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements (© 2013 – CCSAT)

Document rédigé et publié par la HepCBC Hepatitis C Education and Prevention Society, le 16 janvier 2014



Confronter l'hépatite C :
une initiative citoyenne

Nous demandons aux personnes et aux groupes...

- > De soutenir les personnes vivant avec le VHC dans leur lutte contre la discrimination fondée sur la séropositivité au VHC, qui se traduit par des actions telles que le refus de leur donner accès à l'emploi ou à la résidence de leur choix, à une assurance ou à des soins médicaux de norme équivalente à ceux offerts aux personnes atteintes d'autres maladies, ou bien par la ségrégation.
- > D'éviter de faire des personnes vivant avec le VHC des boucs émissaires, de les blâmer pour la propagation de l'épidémie ou de faire des généralisations sur leur mode de vie actuel et passé. D'éviter de demander aux personnes vivant avec le VHC comment elles ont contracté l'infection; cette information n'est pas pertinente
- > D'appuyer un dépistage à grande échelle des bébés-boumeurs et des autres groupes qui sont les plus affectés par le VHC selon les données épidémiologiques, de localiser les personnes infectées par le VHC, mais qui l'ignorent, afin qu'elles reçoivent un traitement salvateur et du soutien.
- > De soutenir la recherche visant à offrir des traitements curatifs de l'hépatite C et du cancer hépatocellulaire et à inverser la cirrhose. Inclure les personnes présentant une co-infection VIH/VHC ou VHB/VHC et celles ayant déjà présenté un échec thérapeutique aux recherches regroupant des personnes atteintes de cirrhose, dès le début des études cliniques, afin d'accélérer l'amélioration des traitements qui leur sont offerts.
- > D'encourager la participation accrue et significative des personnes vivant avec le VHC dans toutes les sphères de la société civile, des organismes communautaires et du gouvernement (en tant que bénévoles, employés, porte-paroles et décideurs).
- > De promouvoir les messages sur la prévention de l'infection par le VHC de façon à s'assurer que les outils éducatifs ne favorisent pas la stigmatisation.
- > D'approuver le financement stable et proportionnel des organismes et des groupes du domaine du VHC afin qu'il reflète le fardeau qu'impose la maladie. Lorsque c'est approprié, inclure les personnes infectées par le VHC seulement (95 % de l'ensemble des personnes vivant avec le VHC) dans les programmes financés visant les personnes co-infectées par le VIH et le VHC.
- > D'appuyer l'accès universel au matériel visant la réduction des méfaits afin que tous puissent avoir la possibilité d'opter pour des comportements à faible risque.
- > De soutenir le principe voulant que les personnes vivant avec le VHC participent activement et étroitement à la création et à la mise en œuvre des services dont ils ont besoin :
« Rien à notre sujet sans nous! »

Nous, en tant que personnes vivant avec le VHC, nous engageons à...

- > Former des groupes pour choisir les personnes qui nous représenteront, qui interagiront avec les médias, qui détermineront nos intentions et qui planifieront nos propres stratégies.
- > Participer à tous les niveaux de la prise de décisions et, plus particulièrement, à siéger aux conseils d'administration des organismes offrant des services liés au VHC.
- > Prendre part à tous les forums sur le VHCs avec autant de crédibilité que les autres participants et à transmettre nos expériences et nos connaissances.
- > Changer pour des comportements à faible risque nos comportements donnant lieu à un contact sanguin pouvant mettre la santé des autres en danger.



Les personnes vivant avec le VHC revendiquent les droits suivants...

- > Droit à l'accès universel et abordable au meilleur traitement offert, sans égard à l'endroit où nous vivons ou à la façon dont nous avons contracté la maladie, aux barrières linguistiques et culturelles, à l'orientation ou à l'identité sexuelle, à l'incarcération, au niveau de scolarité ou à tout autre critère non pertinent tel que le statut socioéconomique ou d'immigrant .
- > Droit d'être traité dans notre collectivité lorsque c'est possible; notamment faire en sorte de lutter contre les inégalités régionales en offrant de la formation et du soutien en milieu rural et en mettant sur pied des équipes de traitement de l'infection par le VHC desservant les régions éloignées, en tirant profit d'innovations technologiques telles que la télémédecine ou les soins mobiles.
- > Droit d'amorcer le traitement sans preuve clinique étayant une lésion importante au foie, car selon les données probantes, le traitement est plus efficace avant l'apparition d'une telle lésion.
- > Droit à l'accès universel et abordable aux traitements secondaires qui atténuent les symptômes associés aux affections graves et invalidantes liées à l'hépatite C chronique ou aux effets secondaires du traitement principal.
- > Droit à une surveillance régulière du fonctionnement des organes internes, en particulier chez les personnes atteintes de cirrhose ou de complications extrahépatiques de l'infection par le VHC.
- > Droit à des solutions de rechange non effractives lorsque c'est possible.
- > Droit d'accès à la greffe de foie lorsqu'elle est nécessaire d'un point de vue médical; notamment faire en sorte de lutter contre les inégalités régionales en offrant des soins de soutien et l'hébergement aux patients venant de l'extérieur de la région où est situé le centre de greffe.
- > Droit de recevoir des explications détaillées sur toutes les interventions médicales et les risques.
- > Droit à la protection de la vie privée et à la confidentialité des rapports d'examen et médicaux et droit au respect.

www.hepcbc.ca/hcv-manifesto/?lang=fr